

Brèves d'info

Bulletin d'informations du Syndicat FO - DGFIP 83
Avril 2011 numéro 3

Libre et indépendant
e-mail : fo.083@dgfip.finances.gouv.fr

Suite aux catastrophes naturelles survenues au Japon, un message de soutien et de solidarité aux travailleurs japonais et à leurs familles a été adressé par le secrétaire général FO Jean-Claude MAILLY, au nom des travailleurs français et du Bureau confédéral de FO

Sommaire du numéro 3

Page 1 : La réingénierie des processus.

Page 1 et 2 : SOS services sociaux

Page 2 : La santé dans les livres

Page 3 : Nominations 31/08 Retraites complémentaires Suivi de la fusion DGI/DGCP Justice salariale en danger

Page 4 : L' équipe de FO -DGFIP 83 CTPD du 7 Avril Reforme et fonctionnaires **Bulletin d'adhésion**

Une baguette magique pour pallier aux suppressions d'emplois !

Oui, la DGFIP en a une.

Après des cadres A ou en Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD), elle parle plus sérieusement de la ...

« Réingénierie des processus »



Créée en 1972 par TOYOTA, cette baguette magique a permis aux usines TOYOTA d'améliorer leur organisation du travail des ouvriers en rationalisant et en accélérant les cadences pour produire des voitures en petites séries à un prix compétitif.

Inscrite dans la directive nationale d'orientation, la réingénierie des processus de production est l'un des enjeux majeurs des préfectures pour 2010-2015. L'Etat veut appliquer cette méthode du privé aux services publics !

A Force Ouvrière, nous ne voulons pas d'un service public au service d'intérêts privés.

Nous voulons un service public fort et indépendant garant de la démocratie, et non pas suspendu aux influences de puissances privées.

Nous développerons ce sujet dans la prochaine « Brèves d'info »

SERVICES

SOCIAUX EN

DANGER

Attention au Projet de régionalisation des délégations de l'Action Sociale (CDAS). Les syndicats des Finances FO, CGT, CFDT et Solidaires condamnent unanimement l'imminence de cette « réorganisation-destruction » du réseau des DDAS et apportent leur soutien plein et entier au personnel des délégations.

Les organisations syndicales réclament le maintien de la délégation varoise dans ses missions, ses moyens et son personnel. (Voir en page 2)

Pourquoi insidieusement le gouvernement lance-t-il cette réingénierie des processus, accompagnée de groupes expressions métiers (GEM) avec la participation des agents ?

Réponse : pour éviter tout débat sur l'évolution du service public !!! CQFD

Évolution rendue nécessaire par les suppressions d'emplois idiotes dans nos services car ne reposant sur rien d'autre que des effets de surenchère, mais qui génèrent beaucoup de dysfonctionnements.

Les missions ne sont plus remplies à leur juste valeur, et s'il faut rendre compte des objectifs assignés, on décide d'abandonner certains contrôles car trop lourds, et « rapportant » peu !

Les suppressions d'emploi génèrent des inégalités de traitement du citoyen : le vœu pieu d'égalité n'est plus un vœu de notre administration !!! Certains seront plus égaux que d'autres en droit !

Un autre et pas le moindre, c'est le stress ressenti par les agents qui tiennent à remplir leurs missions, et qui ont dû subir depuis plusieurs années des réformes incessantes, des fusions de services, des applicatifs nouveaux à intégrer, tout ceci avec moins d'emplois.

A ajouter à vos favoris : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>



le syndicat qui est NET

De votre côté, à vos côtés.

REFORME DE L'ORGANISATION DE L'ACTION SOCIALE

Créée suite aux conflits de 1989, l'Action sociale remplit quotidiennement des missions essentielles au bien-être des agents. Dans un contexte économique et social tendu, devant la dégradation permanente des conditions de travail, l'Action Sociale permet aux agents de mieux vivre leur quotidien, et joue donc un rôle primordial.

L'A.S. gère les aides et les prêts sociaux, la restauration, les logements sociaux, les colonies de vacances, les sorties locales, les journées retraités, les arbres de Noël, la solidarité envers les agents en difficulté, la médecine de prévention, les vaccinations, ainsi que les assistantes sociales.

Pour continuer à remplir efficacement ses missions, elle doit rester proche des agents, avec une certaine autonomie financière.

Aujourd'hui, cela semble remis en cause par le projet du sous-directeur de l'AS. Il souhaite créer une plate-forme régionale gérée par un chef de support, nommé par le Secrétariat Général (et non plus élu comme les Délégués Départementaux). Les missions comptables et les fonctions support des délégations seraient transférées vers cette plate-forme. Cette dernière gèrerait par exemple les conventions dans la restauration collective, les régies ou les inscriptions en ligne pour les colonies de vacances... Un secrétariat y serait implanté pour les médecins de prévention et les assistants du service social.



S.O.S. SERVICES SOCIAUX

La réorganisation des DDAS était à l'ordre du jour du Groupe de Travail Action Sociale le 1^{er} mars à Paris. Rejet unanime des fédérations Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT qui quittent la réunion, vu que le sous-directeur maintient un projet vague et peu rassurant sur l'avenir des délégations et de l'action sociale.

NON au démantèlement de l'action sociale dans les ministères économique et financier.

A nouveau présenté lors du **Comité départemental de l'Action Sociale du 21 mars 2011**, le projet de régionalisation de l'A.S. qui tendrait à réduire les missions et les moyens humains des délégations, a été maintenu.

Les fédérations Finances CGT, Solidaires, FO et CFDT disent NON A LA DISPARITION PROGRAMMEE DE LA DDAS

Profitant de la généralisation de CHORUS, le Secrétariat Général du Ministère entreprend une véritable déstructuration des Délégations Départementales à l'A.S. tant au regard de leurs missions, que de leurs moyens notamment humains.

La DDAS se contenterait d'animer le CDAS, le BIL (budget d'initiative locale), et d'informer les agents. Le transfert de missions s'accompagnant du transfert de personnel.

Une majorité de délégués se retrouveraient seules dans leur délégation, remettant en cause la continuité du service. Quant aux assistants de délégation, un plan social prévoirait les départs à la retraite ou les mutations au chef lieu de région.

Ensemble, elles dénoncent la mise en place de projets élaborés par l'Administration dans le seul but d'économiser des emplois et de réduire les prestations. Elles considèrent que le dialogue social est, une nouvelle fois, bafoué.

Et dans le VAR ...

L'Action Sociale représente un ensemble de missions pour aider, entourer et améliorer la vie des actifs, des enfants et des retraités qui, particularité de notre département, représentent le double des actifs.

Au plan local, nous avons déjà malheureusement l'expérience de nombreuses années sans infirmière, d'un médecin de prévention partagé avec le département des Bouches du Rhône, situations contre lesquelles nous nous sommes continuellement élevés.

A compter du 1^{er} avril, un médecin assurera une permanence un jour par semaine.

Dans notre département, nous avons pu souligner l'efficacité et la promptitude de l'ensemble de la délégation à agir dans l'urgence lors des inondations de juin 2010.

Face à tant de mépris vis à vis des personnels des délégations et des agents bénéficiaires de l'A.S., nous ne pouvons cautionner cette prétention qui consiste à limiter l'A.S. départementale à un simple guichet.

Ce projet est INACCEPTABLE, FO DGFIP exige son abandon pur et simple.

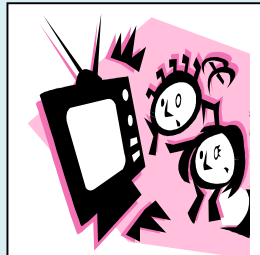


La santé dans les livres

❖ **TV LOBOTOMIE, « la vérité scientifique sur les effets de la télévision » par le Docteur en neuropsychologie Michel Desmurget.** (éditions Max Milo Editions)

La télévision : problème majeur de santé publique.

La consommation audiovisuelle infantile peut provoquer des retards de développement cognitif, des retards de langage et une propension à l'échec scolaire. La TV est aussi facteur de mauvaises conduites sanitaires liées à l'alimentation, au tabac, à l'alcool et au sommeil. Une étude épidémiologique récente prouve que chaque heure passée devant la TV augmente de 15%, chez l'adulte, le risque de mourir d'une maladie cardiovasculaire. La TV pourrait aussi participer au développement de maladies neurodégénératives telles que Alzheimer. A lire d'urgence !



❖ **Santé : la démolition programmée par le Docteur Sauveur Boukris.** (éditions Le Cherche Midi)

Déremboursements, dépassements d'honoraires, franchises médicales... se soigner coûte de plus en plus cher. Fermetures d'hôpitaux, pénurie de médecins de campagne... se soigner va-t-il être un luxe ? L'auteur nous alarme sur les dangers des bouleversements de notre système de santé, et rappelle que laisser la santé aux assurances privées serait suicidaire pour notre modèle social.

RESULTATS des CAP locales du 22 mars 2011

Nouveaux critères de sélection, conditions appréciées au 31/12/2011

NOTE DE SERVICE N° 08-0096V32 du 12 février 2008

- Durée services effectifs en C (titulaire) supérieure ou égale à 9 ans
- Suppression de la condition d'âge minimal (40 ans)
- Limite d'âge supprimée mais examen attentif des très bons dossiers des agents âgés de 58 ans et + (au 31/12/2011)
- Se déclarer à disposition de l'administration (à l'inverse, exclusion de la sélection)
- Notes supérieures ou égales à la note de référence, (exclusion des candidats ayant une note négative)
- Exclusion des candidats étant passés C par LA depuis moins de 10 ans
- Prise en compte de l'évaluation notation 2008, 2009 et 2010 (évolution de carrière, appréciations et notes chiffrées, cohérence de tous les éléments)
- Priorité d'inscription pour des agents déjà proposés et classés.

Cette année une liste de 129 agents a été établie.

Pour 2011, la CAPL a sélectionné 19 agents

Précision : La CAP Centrale confirmera le classement et le nombre de candidats qui feront l'objet de cette promotion.

Les agents retenus seront nommés au 31 août 2011.

Vos représentants en CAP : Titulaires : Sophie Degeilh, Danielle Gix, Expert : Martine Guenais

VOS ELUS LOCAUX FO INTERVIENNENT EN CAP CENTRALES POUR DEFENDRE LES AGENTS VAROIS

Lors de la CAP du 14 février 2011, l'administration locale avait proposé une prolongation de stage d'une durée d'un an pour un contrôleur contractuel. Le dossier était fragilisé par une abstention de vote de la CFDT. Mais une élue varoise **F.O.-DGFIP** est intervenue lors de la CAPC du 30/3/2011 à Bercy et a obtenu la titularisation de cet agent avec effet rétroactif au 1^{er}/03/2001.

N'hésitez pas à nous saisir de tous problèmes. PARCE QUE LES ELUS F.O.-DGFIP SONT LES REPRESENTANTS DE TOUS LES PERSONNELS, ILS SE MOBILISENT POUR LE RESPECT ET LA DEFENSE DE VOS DROITS.

SUIVI de la FUSION DGI/DGCP

Le 10 mars 2011, François BAROIN a reçu les syndicats de la DGFIP pour établir un bilan favorable de la fusion, et annoncé des mesures telles qu'un abondement de l'IMT annuelle de Fusion (500€ bruts au lieu de 350). FO DGFIP a pris note tout en rappelant que la fusion pose de nombreux problèmes d'organisation, de méthode et de lisibilité.

FO DGFIP demande l'arrêt des suppressions d'emplois. La reconnaissance des agents passe aussi par la stabilisation des emplois, seul critère pour assurer correctement les missions de service public et rétablir des conditions de travail normales.

Règles de gestion

F.O.-DGFIP obtient deux mouvements de mutation.

Mutations : Il y aura deux mouvements de mutation dont un complémentaire sur la base des mêmes vœux pour toutes les catégories :

- en outre le mouvement spécifique sur poste destiné à pourvoir les emplois perpétuellement vacants par absence de demande est maintenu. (Rappelons que depuis le début des discussions, **F.O.-DGFIP**, seul contre tous, a revendiqué deux mouvements de mutation)

Classement des mutations prioritaires : l'Administration maintient le classement à l'ancienneté administrative mais pondéré par une bonification fictive en fonction de l'ancienneté de la demande.

Droit au retour pour les promus de C en B : l'Administration propose également une bonification fictive d'ancienneté administrative pour les lauréats du concours interne et du concours interne spécial

mais rien pour les listes d'aptitude.

Pour **F.O.-DGFIP**, ces deux derniers sujets ne sont pas clos. Le Syndicat continue à revendiquer le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur et pour l'affectation de tous les promus de C en B dans leur département d'origine (droit au retour).

Au cours du tour de table, **F.O.-DGFIP** n'a pas partagé l'euphorie ambiante et a souligné que la mise en place des nouvelles règles de gestion ouvrait malheureusement la porte à l'application pleine et entière des effets attendus de la fusion, réforme emblématique de la RGPP.

S I P de Fréjus 2011



Suite au retard consécutif à la nouvelle découverte d'amiante sur le chantier du site de Fréjus, FO DGFIP continue à réclamer le report de l'ouverture du SIP.

La direction maintient l'ouverture au 1^{er} juillet avec une caisse et un guichet installés dans des Algécos, rejoignant ainsi les collègues de la filière fiscale. Le reste de l'équipe recouvrement quittera la trésorerie mi septembre.

FO DGFIP est très sceptique quant au bon fonctionnement des services recouvrement éclatés sur deux sites.

De plus, la direction nous a assuré que le nettoyage complet du site (sous sol inclus) sera fait « très rapidement ». Nous resterons vigilants sur la bonne exécution de cette tâche.

L' équipe de FO-DGFIP 83
CONTACTEZ NOUS – REJOIGNEZ NOUS

fo.033@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP section du VAR:

Place besagne – BP 1409
83 056 TOULON CEDEX

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL

Frédéric BRES

BUREAU SYNDICAL

Permanence : Martine GUENAI
Silvia AUTRAN

04 94 03 82 90

06 64 18 56 46 (Martine)

REDACTION :

Patricia MIREUR et l'équipe

PONTS NATURELS 2011

Vous avez été nombreux à signer la pétition malgré la campagne de dénigrement faite par l'Union SNUI-SUD. Grâce à notre action, la Direction locale a accepté la fermeture au public de tous les sites pour les trois ponts naturel de 2011 :

- Les 3 juin et 31 octobre : fermeture au public, voire fermeture totale si accord unanime de l'ensemble des agents du site.
- Le 15 juillet : journée « Ministre » pour tous.

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la Fondation".

**Adhérer, c'est déjà agir.
s'inFORMer pour réagir.**

Plus d'infos sur le site

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

Dans la rubrique TOUTES NOS PUBLICATIONS

REFORME ET FONCTIONNAIRES

D'après un sondage paru dans Les Echos du 11 mars : 87% des fonctionnaires sont « plutôt » ou « très intéressés » par leur travail, et entretiennent de bonnes relations entre collègues et supérieurs directs. Mais faute de revalorisation salariale et de perspectives d'évolution professionnelle jugées suffisantes, ils sont démotivés. D'autant que la réforme de l'Etat, notamment la RGPP, est jugée massivement source de « dégradation » du service public et des conditions de travail, pour 84 % des agents ET des cadres.



**CTPD FO DGFIP et CFTC DGFIP
du 7 avril 2011**

PONTS NATURELS 2011

Suite à la pétition FO DGFIP, CFTC DGFIP et CGT Finances, les dates validées sont les suivantes :

Vendredi 15 juillet : journée « Ministre »

Vendredi 3 juin et Lundi 31 octobre : fermeture de tous les sites au public avec respect de la continuité de service ou fermeture totale avec accord de l'unanimité des agents de chaque unité de travail.

Quid des salles de convivialité dans l'aménagement des SIP ?

Aucune salle aménagée malgré une forte demande des agents : la direction locale s'est engagée à plusieurs reprises mais se retranche derrière un manque de fonds et demande que le CHS finance ces projets, ce qui n'est pas dans ces attributions !



**Quid de la future
trésorerie
hospitalière de
Toulon ?**

La trésorerie du CHI va effectivement déménager et s'implanter dans les locaux de l'hôpital...

Mais les futurs espaces de travail n'ont pas été aménagés comme le souhaitent les agents. Il n'y aura donc pas d'open-space, pas de prise en compte des problèmes d'acoustique. Il n'y aura pas non plus de stationnement réservé. Pour rester dans le flou total, aucune mesure de l'impact des nouveaux flux d'accueil sur le volume de travail... Bon courage les collègues !

FO DGFIP et **CFTC DGFIP** demandent aussi d'aborder des sujets tels que les problèmes d'acoustique et problématiques soulevés lors des visites de poste (et repris par une pétition des services Dépôts de Fonds DDFIP). De même, suite à la suppression de la Taxe professionnelle en 2010, concernant le transfert des CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) vers les SIE, quel est le volume réel de travail transféré sans attribution d'agent supplémentaire ?

Je soutiens FO, j'adhère !

Nom : Prénom :
N° Grade : Echelon :
Date prise de rang :

-Adresse administrative :

-Adresse personnelle :

E-mail perso :

Tél. prof :

Tél. portable :

Cochez l'adresse où vous souhaitez recevoir l'information syndicale.

**Bulletin à envoyer à FO-DGFIP 83, local syndical,
DDFIP, place besagne,
BP 1409
83056 TOULON**

ou à remettre à un(e) correspondant(e) FO-DGFIP 83